Cabo Verde

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Cabo Verde compte trois conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs.

Aucune des conventions conclues par le Cabo Verde n'est conforme au standard minimum ou ne fait l'objet d'un instrument de mise en conformité.

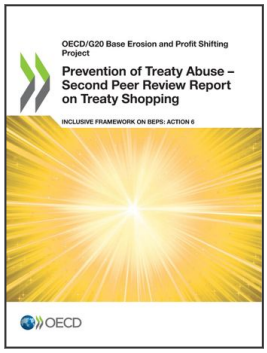
B. Difficultés de mise en œuvre

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec le Cabo Verde.

Le Cabo Verde est invité à mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions.

Synthèse de la réponse de la juridiction – Cabo Verde

	Partenaires de convention	Conformité avec le standard	Si conforme, méthode choisie	Signature d'un instrument de mise en conformité	Méthode choisie dans l'instrument de mise en conformité (si différent de l'IM)	Commentaires
1	Macao (Chine)	Non	N/C	Non	N/C	
2	Maurice	Non	N/C	Non	N/C	
3	Portugal	Non	N/C	Non	N/C	



Extrait de :

Prevention of Treaty Abuse – Second Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/d656738d-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Cabo Verde », dans *Prevention of Treaty Abuse – Second Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/585bc335-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE